1. La croissance mondiale

La croissance s'est accélérée en 1984 dans les trois grandes zones développées (Amérique du Nord, Europe, Asie-Pacifique). L'ampleur et les modalités de cette croissance diffèrent toutefois d'une zone à l'autre. Ce sont les Etats-Unis, (représentant plus de 40 % du PNB de l'OCDE contre environ 30 % à la CEE et 15 % au Japon) qui ont enregistré l'expansion la plus forte au cours de l'année : près de 7 % en moyenne annuelle (contre un peu plus de 2 % à la CEE et plus de 5 % au Japon).

La contribution de la demande extérieure à la croissance a été très différente selon les zones : sensiblement négative aux Etats-Unis, nettement positive au Japon, faible en Europe. Partout, la contribution de la demande intérieure a été plus forte que celle de la demande extérieure.

En matière d'emploi, le contraste est fort entre les Etats-Unis et l'Europe : alors que ceux-là ont réussi à créer des emplois et à réduire leur taux de chômage, celle-ci ne parvient pas à améliorer la situation de l'emploi.

A la différence de l'Europe et du Japon, la croissance des Etats-Unis s'est accompagnée de déséquilibres accrus : si l'importance du déficit dubgétaire américain par rapport au PNB a légèrement diminué (tout en restant à un niveau élevé), la progression du déficit extérieur est spectaculaire : en trois ans, le déficit commercial a été multiplié par plus de trois, tandis que l'excédent des invisibles a été divisé par trois.

Balance courante en % PIB/PNB

	1982	1983	1984
USA	-0,3	-1,3	-2,7
CEE	-0,4	0,2	-0,1
JAPON	0,6	1,8	2,6

L'évolution macroéconomique des pays européens en 1984 est caractérisée par une plus grande convergence, comme on peut le constater pour les quatre plus grands d'entre eux (République Fédérale d'Allemagne, France, Grande Bretagne, Italie) :

%

	Evolution PIBouPNB volume			Taux de chômage standardisés			Evolution du taux de couverture tous produits en volume		
	1982	1983	1984	1982	1983	1984	1982	1983	1984
RFA	-1,1	1,3	2,6	6,1	8,0	8,1	2,0	-4,0	1,0
France	2,0	0,7	2,0	8,0	8,2	9,8	-8,5	4,5	4,0
Grande Bretagne ..	2,5	3,2	2,0	12,3	13,1	13,3	-2,4	-5,7	-1,9
Italie	-0,4	-1,2	3,0	8,9	9,7	10,4	-1,7	3,7	-0,6

Source : OCDE et INSEE

1984 est, depuis 1979, la première année où les quatre grands pays de la CEE connaissent ensemble un taux de croissance positif et des contributions des demandes intérieures totales positives également (même si, en France, cette contribution est plus faible que dans les trois autres pays). Les situations sont plus variées en matière de commerce extérieur : la contribution du solde extérieur à la croissance n'est nettement positive qu'en Allemagne et en France. La montée du chômage se poursuit dans chacun des pays, même si sa croissance semble en voie de ralentissement en RFA.

A l'extérieur de l'OCDE, la situation financière précaire des ***pays en voie de développement*** depuis la crise des paiements de 1982 semblait compromettre toute croissance économique. Mais la conjonction de la croissance américaine, de son extension à l'ensemble des pays développés et de sévères programmes d'austérité ont permis aux PED d'améliorer spectaculairement leur solde commercial. Ce mouvement a profité le plus directement aux pays dont les relations économiques sont les plus étroites avec les Etats-Unis, qui ont en somme, substitué des importations de marchandises à des prêts bancaires. Les ***pays de l'OPEP*** ont vu leurs ressources s'amoindrir en raison de leurs difficultés à écouler leur pétrole aux prix fixés par le cartel. Aussi a-t-on assisté depuis deux ans, particulièrement dans les pays de la péninsule arabique, à un ajustement à la baisse de leurs importations ; celles-ci semblent stabilisées depuis le milieu de l'année.

2. Les grands produits

On aurait pu penser que le renforcement de la croissance dans les pays industrialisés en 1984 exercerait une sensible pression à la hausse sur les prix des grands produits de base. Il n'en a rien été.

D'une part, en effet, l'accélération de la croissance américaine a été universellement sous-estimée, et la croissance mondiale sujette à suffisamment d'incertitude et d'aléas pour que sa poursuite à moyen terme n'apparaisse pas assurée. Ainsi les anticipations de demande en produits de base n'ont-elles pas été particulièrement vives (comme en témoigne, par exemple, l'écart entre les cours à terme et au comptant de l'indice Dow Jones des matières premières en dollars, pratiquement annulé à partir du deuxième trimestre). Par ailleurs, le maintien des taux d'intérêt réels à un niveau élevé a rendu coûteuse la constitution de stocks.

D'autre part et surtout, l'offre de ces produits a été abondante : la production en a été soutenue, en large partie sans doute parce que les pays producteurs, engagés dans un difficile processus de contrôle de leur endettement, sont actuellement portés à développer chacun leurs ressources en devises.

Au total, les prix des produits de base en dollars se sont, dans l'ensemble, repliés sur la plus grande partie de l'année 1984, même si les cours moyens sur l'année 1984 sont généralement supérieurs aux cours moyens sur l'année 1983. Corrélativement, les prix de référence affichés par divers cartels ou producteurs influents perdent leur rôle indicatif au profit de prix de marché s'établissant librement sur des bourses de matières premières de plus en plus actives.

Tel est particulièrement le cas des ***matières premières industrielles*** : l'indice HWWA du prix en dollar de celles qui sont importées par l'OCDE baisse de près de 10 % entre le premier et le quatrième trimestres 1984.

La détente des prix des ***matières premières*** d'origine agricole est générale : l'abondance des récoltes de céréales chez les principaux producteurs occidentaux, la correction de la flambée de la hausse survenue fin 1983 pour les produits oléagineux, et la relative abondance des récoltes de produits tropicaux (café, cacao, sucre) conduisent à une baisse sensible des prix en dollars des matières premières alimentaires, là aussi d'environ 10 % entre le début et la fin de l'année.

Prix du pétrole

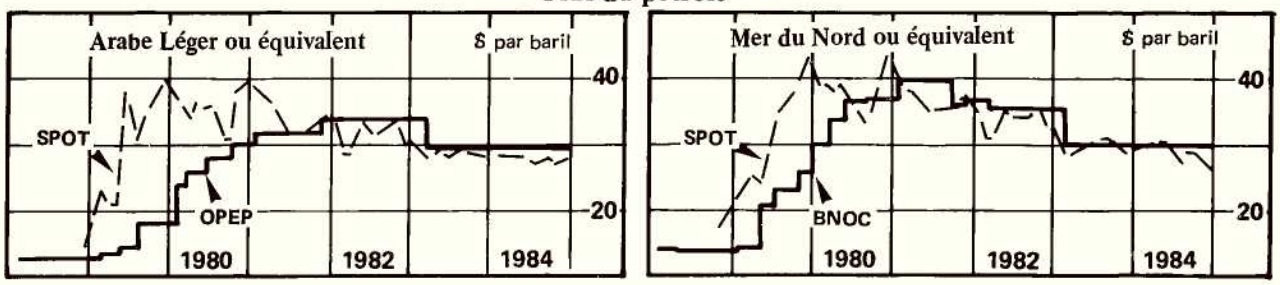

Sur le marché du ***pétrole,*** l'OPEP, ne paraît plus être en mesure d'imposer ses prix. Malgré une reprise de la consommation pétrolière des pays de l'OCDE, à un rythme annuel d'environ 3 % depuis la mi-1983, malgré les efforts de l'OPEP pour limiter sa production (réduite théoriquement à 16,7 millions de barils/jours au dernier trimestre 1984), le marché reste légèrement excédentaire : la raison en tient essentiellement à la croissance soutenue (3 % par an) de la production de l'OCDE, qui se rapproche de celle de l'OPEP. La production non OPEP couvre désormais près des 3/4 de la consommation intérieure civile de l'OCDE. Aussi le prix du baril en dollars s'effrite-t-il sur les marchés libres et perd environ 1 à 1,5 dollar (soit près de 5 %) au cours de l'année.

3. Prix, taux d'intérêt, taux de change

Il est remarquable que l'accélération de la croissance mondiale en 1984 ne se soit pas accompagnée d'une reprise de l'inflation. Sans doute, le ralentissement des prix en dollars des grands produits et la baisse en dollars du prix des produits industriels importés aux Etats-Unis ont contribué à la placidité des prix américains. Mais la fermeté de la politique monétaire et la modération des accords salariaux ont sans doute eu un rôle plus important. En Europe, ces deux facteurs ont joué davantage encore, l'appréciation du dollar étant un facteur d'inflation.

Indices de prix à la consommation

Evolution %

	1982		1983		1984	
	GAm	MA	GAm	MA	GAm	MA
Etats-Unis	3,9	6,1	3,8	3,2	4,0	4,3
CEE	8,4	10,1	8,1	7,6	6,3	6,3
Japon	1,8	2,7	1,8	1,9	2,6	2,2
RFA	4,6	5,3	2,6	3,3	2,0	2,4
France	9,7*	11,7	9,3	9,6	6,7	7,4
Grande-Bretagne	5,4	8,5	5,3	4,6	4,6	5,0
Italie	16,3	16,3	12,8	15,0	8,8	10,6

En matière de ***taux d'intérêt,*** la montée des taux américains sur la première partie de l'année a été suivie de leur décrue sur la seconde, la modulation des taux des Federal Funds par les autorités monétaires visant à réduire le risque de redémarrage inflationniste en régularisant la croissance. Ces mouvements se sont peu répercutés dans les autres pays : l'Allemagne et le Japon ont connu une quasi-stabilité de leurs taux ; en Grande Bretagne, les interventions des autorités monétaires sur les taux ont visé à contrôler le cours de la Livre perturbé par la faiblesse des cours pétroliers ; en France, une politique de baisse des taux a été engagée, particulièrement au second semestre.

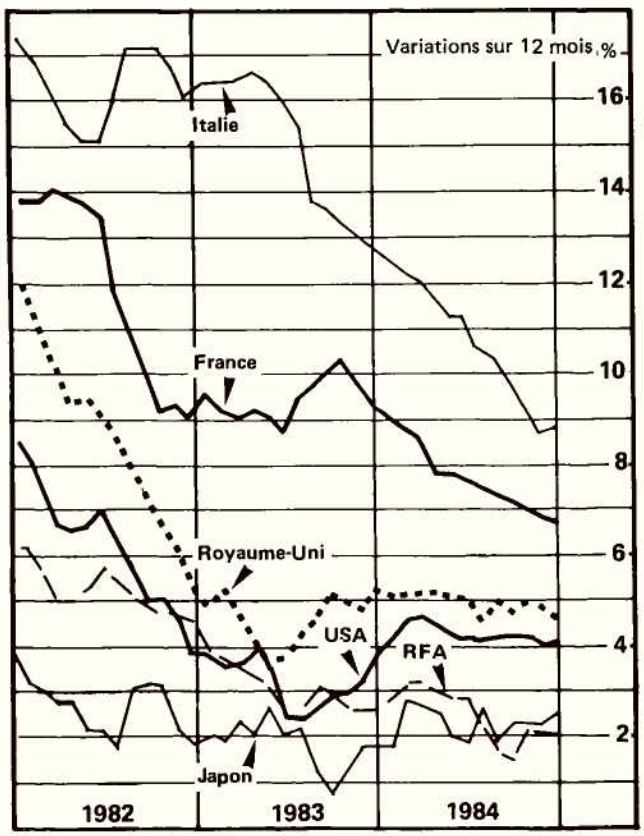

Prix à la consommation

Taux de change par rapport au Franc français

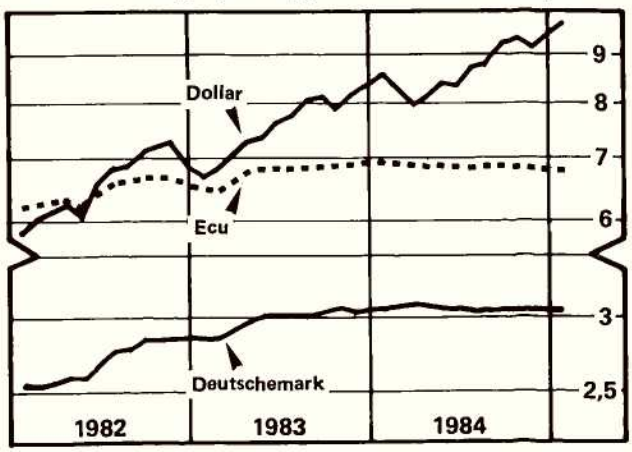

En termes réels, les taux à court terme dans les principaux pays de l'OCDE convergent à la fin de l'année 1984 autour d'un niveau de 4 % (proche du taux de croissance en volume de l'ensemble de l'OCDE), bien qu'en moyenne sur l'année les taux courts réels aient été sensiblement plus élevés aux Etats-Unis qu'en Europe ou au Japon. Cette disparité se retrouve pour les taux d'intérêt réels à long terme, l'Allemagne et le Japon connaissant des taux de l'ordre de 5 % tandis que les Etats-Unis restent au-dessus de 8 %.

Les marchés des *changes* ont été dominés, en 1984 et pour la quatrième année consécutive, par la vive appréciation du dollar par rapport à la plupart des autres grandes monnaies (en moyenne annuelle, 11,3 % contre le Deutschemark, 14,3 % contre la Livre Britannique, 14,7 % contre le Franc Français). L'ascension de la devise américaine semble paradoxal au regard de l'accroissement du déficit courant de la balance des paiements et a déjoué toutes les prévisions. Parmi les arguments explicatifs avancés a postériori, on peut retenir la réduction des exportations de capitaux par les banques américaines du fait de leur exposition au risque d'insolvabilité en Amérique Latine ainsi que l'attrait pour les capitaux étrangers des taux d'intérêt réels américains élevés et la confiance renouvelée que susciterait l'économie des Etats-Unis : pourtant ces mouvements de capitaux semblent s'être inversés au cours du troisième trimestre 1984 sans que le dollar en ait pâti. On peut se demander si l'importance durable du poste "Ajustement" de la balance des paiements américains n'est pas révélatrice d'une sous-évaluation des exportations de biens et services ou des entrées de capitaux étrangers plutôt que d'aléas d'enregistrement statistique.

En Europe, l'année 1984 a été marquée par le bon fonctionnement du Système Monétaire Européen. Contrairement aux trois années précédentes, il n'a été procédé à aucun ajustement de la grille des parités Par son influence dépressive sur le Mark, l'ascension du dollar semble largement responsable de cette stabilité et notamment de celle du Franc par rapport au Mark. Par ailleurs, l'usage de l'Ecu - dont le cinquième anniversaire a été célébré en mars - par les opérateurs privés s'est fortement développé : le montant des émissions internationales d'obligations libellées en Ecus a été multiplié par près de 4 entre 1982 et 1984, atteignant l'équivalent d'environ 3 milliards de dollars, chiffre qui se compare à ceux des émissions libellées en Livres sterling ou en Deutschemark (tous deux voisins de 4 milliards de dollars), tout en restant bien modeste par rapport aux émissions réalisées directement en dollars (de l'ordre de 65 milliards de dollars en 1984).

4. L'environnement de l'économie française

L'accélération de l'expansion mondiale a entraîné une augmentation sensible de la demande mondiale de produits manufacturés adressée à la France.

Demande mondiale de produits manufacturés adressés à la France

Evolution CVS en %

Année 1983						Année 1984					
83.1	83.2	83.3	83.4	MA		84.1	84.2	84.3	84.4	MA	Pondération[1]
3,9	3,3	0,5	3,1	5,2	OCDE	7,0	-3,1	2,7	1,9	10,0	700
-9,1	-7,0	0,9	1,5	-14,7	OPEP	1,7	-13,8	2,6	0,7	-7,8	89
0,0	-2,9	0,7	-1,9	- 2,4	PED	7,4	-1,9	6,8	-2,0	6,9	166
5,2	-2,3	-4,8	2,6	0,6	Est	-5,6	6,6	10,4	-7,0	1,5	45
2,2	1,2	0,6	1,8	1,8	**Monde**	6,3	-3,2	3,0	1,1	7,6	1.000

1/ Pondération : structure des exportations françaises

Source : Direction de la Prévision

Les incidences de la hausse de près de 15 % du dollar par rapport au Franc en 1984 sont plus difficiles à apprécier. En effet, à l'incidence des hausses récentes s'ajoute celle des hausses passées : le dollar s'étant apprécié depuis plusieurs années, les effets immédiats (par exemple, hausse de la facture énergétique) et différés (par exemple, amélioration de la compétitivité-prix française sur la zone dollar) se combinent. Par ailleurs, il est probable que les réactions des agents économiques ne sont pas les mêmes en face d'une hausse ponctuelle et d'une hausse plus durable à laquelle ils adaptent leurs anticipations. Enfin, la hausse actuelle du dollar ne peut pas être isolée des évolutions qui lui sont liées : forte croissance américaine, taux d'intérêt élevés, modération de l'évolution des prix des matières premières. Aussi, plutôt que de vouloir chiffrer précisément l'impact de la hausse du dollar en 1984, on se contentera d'en apprécier qualitativement les conséquences dans les domaines d'analyse de l'activité économique où celles-ci ne paraissent pas ambiguës.

En 1984, le solde douanier des échanges de produits manufacturés continue à s'améliorer de façon spectaculaire puisqu'en valeur, il dépasse 100 milliards, progressant ainsi de plus de 70 % par rapport à 1983. Cette amélioration reflète presqu'exclusivement celle du taux de couverture en volume, et est à mettre pour près des deux tiers au compte de celle des ventes de matériel aéronautique et de matériel de guerre. Un essai d'analyse plus explicative tendrait à montrer que cette progression du taux de couverture des manufacturés est due en partie au décalage conjoncturel entre la France et ses partenaires, et en partie à l'accroissement des importations mondiales, très vif en cette année de reprise générale ; mais les performances françaises seraient, semble-t-il, moins bonnes que celles de nos concurrents étrangers.

Le solde commercial du secteur agro-alimentaire continue à progresser tandis que la facture énergétique de la France s'alourdit notamment en raison de la répercussion de la hausse du dollar sur le prix en Francs du pétrole importé.

Au total, en 1984, le déficit de la balance commerciale est inférieur à 20 Milliards de Francs et représente donc moins de la moitié du déficit de l'année 1983.

Corrélativement, la balance des paiements courants retrouve son équilibre.

1. Les échanges de produits manufacturés

1.1 Le constat

En 1984, l'amélioration du solde CAF-FAB des échanges de produits manufacturés avec l'extérieur est plus forte que celle enregistrée en 1983 ; cette progression touche pratiquement tous les produits et particulièrement les Biens d'équipement et le Matériel de transport terrestre.

Produits manufacturés : valeurs

Milliards de F courants

1982	1983				1984			Variation de Solde 1984-1983
Solde	Exports	Imports	Solde		Exports	Imports	Solde	
28,4	**564,1**	**505,9**	**58,2**	**ENSEMBLE**	**668,5**	**574,6**	**93,9**	**35,7**
- 2,5	190,3	186,4	3,9	Biens intermédiaires	228,4	219,6	8,8	4,9
33,1	189,7	142,2	47,4	Biens d'équipement	226,2	159,2	67,0	19,6
20,3	83,2	58,7	24,5	Matériel Transp. Terr.	93,8	61,4	32,3	7,8
-12,4	93,3	102,4	- 9,1	Biens de consommation	111,2	116,5	- 5,3	3,8
-10,1	7,6	16,2	- 8,6	Biens d'Equipt ménager	9,0	17,9	- 8,9	- 0,3

* Imports : CAF Exports : FAB

Source : Comptes nationaux trimestriels, CVS trimestrielle

Ces mouvements peuvent s'analyser commodément à partir du partage volume/prix en séparant les variations du taux de couverture en volume de celui des termes de l'échange.

Produits manufacturés : partage volume-prix

Evolutions 1984/1983 en %

	Volumes			Prix		
	Exports	Imports	Taux de couverture	Exports	Imports	Termes de l'échange
ENSEMBLE	**7,6**	**3,0**	**4,6**	**10,2**	**10,1**	**0,1**
Biens intermédiaires	8,3	5,8	2,5	10,9	11,3	- 0,4
Biens d'Equipement	6,4	2,7	3,6	12,1	9,0	2,8
Matériel Transport Terrestre.	4,5	- 3,5	8,3	7,9	8,3	- 0,4
Biens de Consommation	8,5	0,5	8,0	9,8	13,0	- 2,8
Biens d'Equipement ménager ..	28,5	8,1	18,9	- 8,3	2,2	-10,3

La progression du solde des ***Biens d'équipement*** est due à la combinaison de gains de taux de couverture en volume et de gains de termes de l'échange -c'est le seul poste à enregistrer un gain de termes de l'échange- ; elle provient pour l'essentiel de ventes de matériel aéronautique (les exportations de matériel électronique professionnel progressent fortement, mais les importations aussi).

Les ventes d'AIRBUS ont augmenté de 7,4 milliards de francs en 1984 : AIRBUS-industrie a vendu 45 appareils en 1984 au lieu de 36 en 1983 (le prix moyen de l'appareil progressant de 27 % avec la hausse du dollar). Quant au matériel de guerre, la croissance des ventes a été de 13,6 milliards de F (36,9 MF en 1984, 23,3 MF en 1983). Au total, ces deux postes contribuent à concurrence de 21 milliards de F à l'accroissement de 36 milliards de F des exportations de biens d'équipement professionnel en 1984.

La croissance des exportations de biens d'équipement professionnel civils et hors AIRBUS (15 milliards de F) est néanmoins sensiblement plus importante que ce que pouvaient laisser attendre les prises de contrats civils soumis à l'agrément de la COFACE depuis quelques années (environ 56 milliards en 1983 et 1984 après 95 milliards en 1982). Ceci peut s'expliquer par le raccourcissement des délais de livraison et, peut-être, par l'accroissement du nombre de ventes non assurées par la COFACE aux pays riches de l'OPEP ou de l'OCDE.

La progression de l'excédent sur le ***matériel de transport terrestre*** provient essentiellement d'un effet volume, les termes de l'échange restant pratiquement stables. L'amélioration du taux de couverture en volume résulte à la fois d'une forte progression des ventes et d'une baisse marquée des achats en volume (à rapprocher de la baisse des immatriculations en France). La stabilisation des termes de l'échange, qui progressaient depuis deux ans, tient à un fort ralentissement des prix, plus marqué à l'exportation qu'à l'importation.

Dans les ***biens intermédiaires,*** l'excédent ne s'accroît que de 4,9 milliards de F : d'une part les hausses de prix, fortes en raison de la hausse du dollar, ont été voisines à l'exportation et à l'importation ; d'autre part, si ce sont les produits pour lesquels la croissance du volume des échanges a été la plus importante, cette croissance a été presqu'aussi forte à l'importation qu'à l'exportation.

Enfin, dans les ***Biens de consommation***, la réduction du déficit (voisin de celui de 1981) confirme le redressement amorcé en 1983 après près de dix ans de dégradation. Cette amélioration résulte presqu'exclusivement de la croissance des exportations en volume, les importations restant pratiquement stables. Simultanément, on observe pour ces produits une perte de termes de l'échange, qui résulte, depuis 1982, d'un ralentissement des prix d'exportation et d'une accélération des prix d'importation.

Au total on voit qu'en 1984 l'amélioration du solde des échanges de produits manufacturés résulte à peu près intégralement de la progression du taux de couverture.

1.2 Les éléments d'appréciation

Au-delà du constat précédent, il est donc essentiel de mieux comprendre d'où provient cette spectaculaire croissance du taux de couverture en volume des produits manufacturés. L'idée de base consiste à faire apparaître, dans la décomposition comptable du taux de couverture, le taux de pénétration (= imports/demande intérieure) de la zone Z par l'ensemble des autres zones (y.c. la France) : il serait en effet trompeur de considérer, par exemple, qu'un accroissement des exportations françaises à destination de Z reflète une amélioration de nos performances intrinsèques si cet accroissement est dû à une augmentation globale des importations de Z et non pas à une progression de nos exportations vers Z relativement à celles de nos autres concurrents étrangers sur la zone Z. Lorsque la zone Z est suffisamment grande par rapport à la France, on s'attend à ce que l'évolution des importations globales de Z (ou du taux de pénétration de Z), soit, pour la France, exogène, et ait donc un effet d'entraînement largement indépendant, par exemple, des prix d'exportation français.

Plus brièvement, on a par définition:

$$\text{Taux de couverture FZ} := \frac{\text{Exportations FZ}}{\text{Importations FZ}}$$

$$= \frac{\text{Demande intérieure Z}}{\text{Demande intérieure F}} \times \frac{\text{Taux de pénétration de F dans Z}}{\text{Taux de pénétration de Z dans F}}$$

$$= \frac{\text{Demande intérieure Z}}{\text{Demande intérieure F}} \times \frac{\text{Taux de pénétration relatif France/Etranger dans Z}}{\text{Taux de pénétration de Z dans F}}$$

$$\times \text{ Taux de pénétration dans Z}$$

On appellera :

- Décalage conjoncturel spécifique (pour les produits manufacturés) le rapport de la Demande intérieure Z à la Demande intérieure F, chacune de ces demandes étant relative aux seuls produits manufacturés.

- Performance globale apparente par rapport à Z le rapport du Taux de pénétration de F dans Z au Taux de pénétration de Z dans F.

- Performance globale relative par rapport à Z le rapport du Taux de pénétration relatif France/Etranger dans Z au Taux de pénétration de Z dans F.

On s'est efforcé de chiffrer les différents termes qui viennent d'être définis, en raisonnant en taux de variation entre 1983 et 1984 (de sorte que les rapports se transforment en différences et les produits en sommes). Il a fallu pour cela estimer l'évolution du volume de la demande intérieure de produits manufacturés

dans chacune des zones retenues (en plus de la France) : Monde hors France, CEE hors France, OCDE hors CEE, Autres pays. Or, à cette période de l'année, les données internationales nécessaires pour calculer ces évolutions intérieures ne sont pas disponibles. On a donc dû faire de nombreuses hypothèses simplificatrices -qui sont néanmoins sans doute acceptables en première approximation-, de sorte que les chiffres de demandes intérieures étrangères dans le tableau constituent seulement des ordres de grandeur plausibles destinés à fixer les idées.

Échanges de produits manufacturés : évolutions relatives France/étranger

Evolutions 1984/1983 %

Taux de variation 1984/1983 de :		Monde hors FRANCE	CEE hors FRANCE	OCDE hors CEE	Autres zones
(1)	Importations totales de	9,1	8,7	20,0	1,0
(2)	Exportations Françaises vers	7,6	7,0	19,0	-0,5
(3)	Demande intérieure de	2,8	2,5	5,5	1,0
(4)=(2)-(3)	Parts de marché françaises dans	4,8	4,5	13,5	-1,5
(5)=(1)-(3)	Taux de pénétration dans	6,3	6,2	14,5	0,0
(6)=(4)-(5)	Taux de pénétration relatif Franc./Etrang. dans	-1,5	-1,7	-1,0	-1,5
(7)	Importations Françaises en provenance de	3,0	1,4	5,5	7,4
(8)	Demande intérieure Française	-0,1	-0,1	-0,1	-0,1
(9)=(7)-(8)	Taux de pénétration en France de	3,1	1,5	5,6	7,5
(10)=(2)-(7)	Taux de couverture par rapport à	4,6	5,6	13,5	-7,9
(11)=(3)-(8)	Décalage conjoncturel spécifique	2,9	2,6	5,6	1,1
(12)=(10)-(11) =(4)-(9) =(6)-(9)+(5)	Performance globale apparente	1,7	3,0	7,9	-9,0
(13)=(6)-(9)	Performance globale relative	-4,6	-3,2	-6,6	-9,0

Si donc on admet la validité de ces chiffres, on voit qu'en ce qui concerne les produits manufacturés, le gain en 1984 de taux de couverture en volume de 4,6 % sur le Monde hors France peut s'analyser comme traduisant un décalage conjoncturel (spécifique aux produits manufacturés) favorable au commerce extérieur français de 2,9 % et d'un gain de performance globale apparente de 1,7 %.

Celui-ci, à son tour, résulte d'abord de ce que le taux de pénétration du Monde hors France s'est fortement accru de 6,3 % (c'est-à-dire que les importations mondiales de produits manufacturés ont crû beaucoup plus rapidement que les demandes intérieures : 9,1 - 2,8 = 6,3 ; cela non seulement aux Etats-Unis, mais aussi en Europe).La performance globale relative de la France s'est, au contraire, détériorée (- 4,6 %), du fait que le taux de pénétration relatif de la France par rapport à ses concurrents étrangers dans le Monde hors France a diminué (- 1,5 %), tandis que le taux de pénétration de l'Etranger en France a augmenté (+ 3,1 %).

Au total, le gain de performance globale apparente traduirait bien plus un appel d'importations de la part du Monde hors France qu'une amélioration de la compétitivité réelle française par rapport à l'ensemble de nos concurrents. Même si

les chiffres ci-dessus sont fragiles et servent plutôt à illustrer l'analyse, on voit que celle-ci révèle les difficultés que peut poser la poursuite de l'amélioration du taux de couverture des produits manufacturés : si, en longue période, le taux de pénétration mondiale tend à s'accroître (d'environ 2 % par an), par suite de l'accélération des échanges commerciaux résultant sans doute en partie de la spécialisation internationale, un taux de l'ordre de 6 % apparaît exceptionnel et, vraisemblablement, ne se manifeste qu'au moment où il y a reprise de l'activité à peu près simultanément dans l'ensemble du Monde.

Si l'on examine brièvement maintenant les chiffres -pour fragiles qu'ils soient- relatifs aux différentes zones (CEE, OCDE hors CEE et autres zones), on constate que l'analyse serait, pour la CEE, voisine de celle faite ci-dessus pour le Monde hors France. Pour l'OCDE hors CEE (où le poids des Etats-Unis est déterminant), la France ne semble pas avoir été en mesure autant que ses autres concurrents de bénéficier de la croissance des importations américaines : même si les parts de marché françaises s'accroissent de 13,5 % elles s'accroissent moins que celles de ses concurrents (+ 14,5 %) sur cette zone ; de plus, malgré la hausse du dollar, le taux de pénétration en France des produits venant de l'OCDE hors CEE s'accroît de 5,6 %. Enfin, on ne peut que s'inquiéter de l'accroissement (7,5 %) du taux de pénétration en France des produits manufacturés en provenance des "Autres zones", d'autant qu'il s'accompagne d'une perte des parts de marché françaises dans cet ensemble un peu disparate (- 1,5 %) malgré d'importantes exportations de matériel aéronautique ou militaire ; certes bienvenues en termes de solde commercial, on peut se demander si celles-ci ne cachent pas, pour les autres produits manufacturés, une dégradation de la position française vis-à-vis de ces pays.

2. Les autres produits et la balance commerciale

Le solde commercial en valeur (CAF-FAB) du secteur ***agro-alimentaire***, qui avait progressé de près de 50 % entre 1982 et 1983, augmente encore de près de 20 % entre 1983 et 1984. Cette progression recouvre un net redressement du solde des IAA, une détérioration du solde des produits agricoles autres que les céréales, et une augmentation sensible du solde céréalier.

Le solde agro-alimentaire (CAF-FAB)

Milliards de F courants

	1982	1983	1984
TOTAL	14,8	21,7	25,6
Produits céréaliers	17,4	25,1	30
Autres produits agricoles	- 12,1	- 11,7	- 16
Produits des IAA	9,5	8,3	11,6

L'analyse détaillée des exportations françaises de ***céréales*** en 1984 est intéressante dans la mesure où elle révèle l'importance des évolutions de prix relatifs :

la progression en valeur de nos ventes de blé résulte globalement d'une hausse des prix de vente en Francs et d'une stabilité des quantités exportées, mais la situation est différente selon les zones d'exportations : sur la CEE, les exportations françaises en quantité augmentent de 50 % tandis que les prix en francs restent stables en moyenne annuelle ; sur les pays tiers, elles diminuent en quantité de plus de 20 %, alors que les prix en francs augmentent dans la même proportion.

Exportations françaises de blé

	1982		1983		1984	
	quantité	valeur	quantité	valeur	quantité	valeur
Vers la CEE	4	4,9	4	5,5	6	8
Vers les Pays Tiers ..... (y.c. URSS)	7	6,7	9,5	10,1	7,5	10
T O T A L	11	11,6	13,5	15,6	13,5	18

* Les quantités sont exprimées en millions de tonnes et les valeurs en milliards de francs courants

Le développement des livraisons françaises de blé à la CEE résulte notamment d'une progression de la consommation de blé fourrager aux Pays-Bas et en RFA lié au renchérissement des coûts d'approvisionnement en produits de substitution (Manioc Thaïlandais, Gluten de Maïs américain...) payés en dollar. L'augmentation annuelle moyenne de 20 % des prix en francs de nos exportations vers les Pays-tiers résulte pour 15 % de la hausse du dollar et pour 5 % de l'augmentation de nos prix de vente en dollars, alors que le cours mondial est resté à peu près inchangé (130 $/ tonne). En somme, le développement en 1984 des exportations françaises de céréales en francs résulte largement de la hausse du dollar.

L'évolution du ***solde énergétique*** au cours de l'année 1984 a été longuement analysée dans la note de décembre ; et le déficit en valeur de ce solde au quatrième trimestre a bien été, comme prévu, de 16 milliards de francs. Pour l'ensemble de l'année, la facture énergétique de la France est de 187,3 milliards de francs, en augmentation de 11,3 % (19 milliards de F) par rapport à 1983. Pourtant le taux d'indépendance énergétique, obtenu en rapportant la production nationale à la consommation d'énergie primaire exprimée en TEP, progresse de plus de quatre points (42,6 % contre 38,4 %) grâce au fort développement (33 %) de la production française d'énergie nucléaire (qui passe de 144 milliards de Kwh en 1983 à plus de 190 milliards de Kwh en 1984).

L'aggravation du solde énergétique est due presque entièrement à celle du déficit pétrolier, qui passe de 119 à 136 milliards de francs entre 1983 et 1984. Cette augmentation en valeur de 14 % est due en partie (5 %) à une augmentation du volume des quantités de brut importées (mais l'année 1983 avait connu un fort déstockage) ; elle tient surtout à la croissance du prix du pétrole importé (qui passe, en moyenne annuelle, de 1.743 à 1.895 F la tonne entre 1983 et 1984) résultant elle-même d'une baisse (- 5,7 %) du prix du brut en dollars et d'une augmentation (+ 14,7 %) du cours du dollar.

Solde des échanges de marchandises (mensuel moyen par trimestre et total annuel)

Milliards de F courants

1983		Année 1984					
Total		84.1	84.2	84.3	84.4	Total CVS - CJO	Total brut
22	Agro-alimentaire	1,0	1,5	2,8	3,3	25,8	25,6
-168	Energie	-17,0	-15,5	-13,8	-16,0	-186,9	-187,3
60	Produits manufacturés 1/.....	9,0	7,8	8,5	7,8	99,5	102,9
-86	Total CAF-FAB	-7,4	-6,4	-2,1	-4,5	-61,6	-58,8
-49	**Total FAB-FAB .....**	-4,3	-3,2	1,1	-1,1	-22,3	**-19,8**

1/ y compris "Produits de la récupération"

Source : Douanes

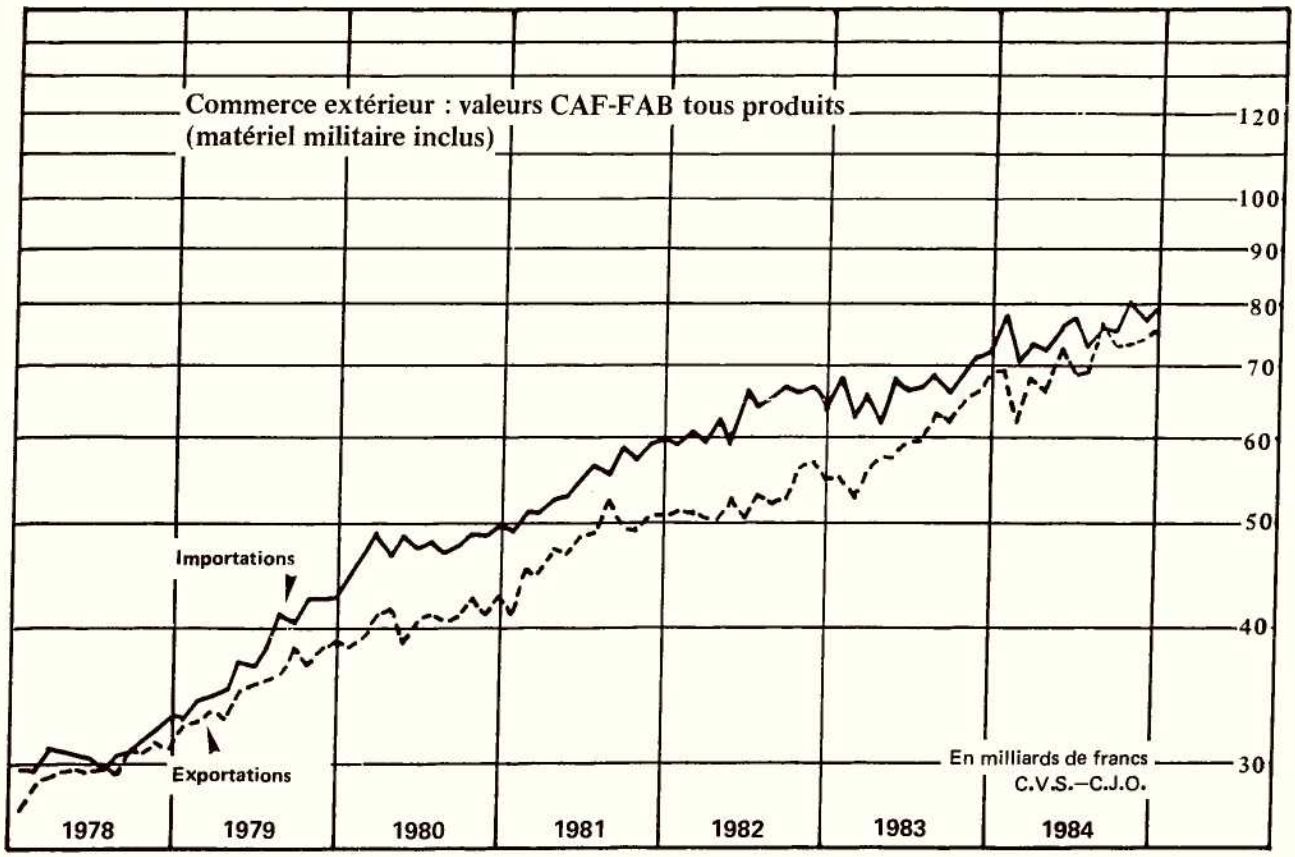

Au total, le déficit de la ***balance commerciale*** a été, en 1984 de 19,8 milliards de francs en données brutes (1) FAB-FAB (calculé avec le taux de correction CAF-FAB de 4,3 %). Le déficit commercial de 1983 (49 milliards de F) a donc été divisé par plus de deux, grâce essentiellement, on l'a vu, à la progression spectaculaire du solde des produits manufacturés qui croît en valeur de plus de 70 %.

(1) La différence entre le solde annuel brut et le solde annuel CVS-CJO est de - 2,5 milliards de F. cf. encadré.

La correction des jours ouvrables et la correction des variations

La Douane recense tous les échanges de marchandises entre la France et l'étranger et en publie mensuellement les résultats : les chiffres bruts ainsi obtenus par agrégation de l'ensemble des opérations sont affectés, au mois le mois, de fluctuations telles qu'il est pratiquement impossible de les interpréter. Aussi, comme dans tous les pays, a-t-on recours à des procédures de correction de ces chiffres bruts, si bien qu'on dispose de plusieurs séries de chiffres mensuels relatifs à l'évolution du commerce extérieur. Par exemple, pour les importations en valeur, on dispose :

- de chiffres "bruts" indiquant les montants d'importations enregistrées au cours du mois par les douanes françaises (moyennant certaines conventions, relatives par exemple au stade de l'expédition auquel sont mesurées les valeurs importées) ;

- de chiffres "CJO", obtenus à partir des précédents en leur faisant subir une "correction de jours ouvrables" destinée à tenir compte des spécificités mensuelles du calendrier ;

- de chiffres "CVS-CJO", obtenus à partir des précédents en ajoutant une "correction de variations saisonnières" destinée à filtrer les fluctuations qui pourraient avoir un caractère purement saisonnier.

Ces types de correction ont évidemment un impact sur le profil intra-annuel : pour un mois donné, les trois chiffres "bruts" "CJO" et "CVS-CJO" n'ont aucune raison de coïncider (c'est même là la justification première de leur existence !). Mais ils ont aussi un impact sur le niveau annuel et, contrairement à ce qui pourrait sembler "naturel", ils ne conduisent pas aux mêmes totaux annuels. Pour les statistiques d'exportations ou d'importations, les différences entre totaux annuels sont d'autant plus remarquées qu'elles se répercutent sur le solde : en effet, pour un solde global FAB-FAB de - 20 Mds de F., comme en 1984, à une erreur de 0,1 % sur les exportations (ou les importations) correspond une erreur de 1 Md de F. environ sur le solde, soit 5 %.

En 1984, après cumul sur l'année des chiffres mensuels FAB, on a observé les écarts suivants :

	Exportations	Importations	Solde (= E-I)
Montant brut	850,9	870,7	- 19,8
CJO - brut	- 2,4	+ 2,0	- 4,4
+ (CVS-CJO) - CJO	+ 1,9	+ 0,0	+ 1,9
= (CVS-CJO) - brut	- 0,5	+ 2,0	- 2,5

(en Mds F.)

Pour expliquer ces écarts, il faut revenir sur la méthode de calcul. La correction des jours ouvrables consiste à affecter un poids à chaque jour de la semaine. Ces poids, estimés économétriquement, reflètent le rythme d'activité des bureaux de douane, diffèrent selon qu'il s'agit d'exportations ou d'importations. Pour un mois donné, par exemple janvier 1984, sa composition selon les jours de la semaine permet de calculer un poids total qui, rapporté au poids moyen des mois de janvier des années précédentes, donne le coefficient CJO à appliquer (cette dernière opération est nécessaire pour ne pas introduire de saisonnalité dans les coefficients CJO). De plus, il est tenu compte des jours fériés, en ramenant leur poids à une valeur proche de 0. Les montants CJO sont alors obtenus en divisant les montants bruts par les coefficients ainsi calculés.

saisonnières dans les statistiques de commerce extérieur.

Cette méthode n'assure donc pas que la somme annuelle des coefficients CJO soit constante (Imposer une telle contrainte, par exemple en répartissant la différence sur les 12 mois, fausserait la comparaison entre les montants CJO des mois de décembre d'une année et janvier de l'année suivante). Ainsi 1984 contient 53 lundis (jour pour lequel le poids "export" est nettement supérieur au poids "import") et une répartition particulière des jours fériés. Aussi la somme des coefficients CJO relatifs aux exportations est-elle supérieure de 0,3 % à la moyenne des années précédentes et celle des coefficients relatifs aux importations inférieure de 0,2 %. C'est ce qui explique le signe des écarts entre montants CJO et bruts et même leur montant (si on prend en compte de plus l'incidence de la faiblesse traditionnelle des échanges en août : le coefficient CJO de ce mois s'applique à un montant qui n'est environ que les 3/4 de la moyenne des autres mois). Cela fait également ressortir le caractère exceptionnel de l'année 1984, les écarts sur les importations et les exportations ne se compensant pas, pour atteindre - 4,4 MdsF sur le solde.

La procédure de correction des variations saisonnières est fondée aussi sur des coefficients multiplicatifs (programme CENSUS X11) : en effet, s'agissant de chiffres en valeur qui, du seul fait de l'inflation, ont tendance à augmenter d'une année sur l'autre, une procédure de désaisonnalisation de type additif n'est pas adaptée. Ce faisant, il n'est plus possible d'imposer que le total annuel des chiffres CVS-CJO soit égal au total annuel des chiffres CJO. Toutefois cela reste vrai, exactement si la série reste constante (car par construction, la somme annuelle des coefficients saisonniers est maintenue fixe), approximativement si la série connaît une évolution régulière (par exemple pour une croissance régulière de 10 % en rythme annuel des exportations ou des importations, l'écart est inférieur à 0,02 % soit 0,2 MdF).

L'écart éventuel entre les totaux annuels CVS-CJO et CJO proviendra donc, en général, d'un brutal changement de pente en cours d'année, ou plus souvent d'un mois d'août différent de la tendance estimée de ce mois. En effet, les échanges au mois d'août sont inférieurs d'un quart à la moyenne, ce qui distingue nettement les coefficients saisonniers associés à ce mois des autres. Tout aléa important sur le mois d'août se traduit donc par un écart beaucoup plus fort entre les totaux annuels que lorsque l'aléa porte sur un autre mois. Ainsi en août 1984, si les importations étaient à un niveau normal, les exportations se sont révélées plus élevées que d'habitude, supérieures de 5,7 MdsF en CVS-CJO à la moyenne mensuelle sur l'année, à cause d'exportations exceptionnelles de produits agricoles.

Au total, l'écart sur le solde dû à la correction CVS, + 1,9 MdF, compense en partie l'écart dû àla correction CJO. Il subsiste néanmoins un écart de - 2,5 MdF entre le solde CVS-CJO et le solde brut. Ces deux chiffres ne répondent évidemment pas au même besoin. Si les chiffres bruts sont ceux qui déterminent le solde commercial annuel, en revanche ils ne permettent pas de dégager la tendance infra-annuelle, celle précisément qui intéresse le conjoncturiste. C'est à ce but que répondent les corrections CVS et CJO, en privilégiant la comparaison entre les mois. Le "prix à payer" en est que l'égalité entre les totaux des séries brutes et CVS-CJO n'est plus assurée année par année, mais seulement en moyenne.

III - La politique budgétaire et monétaire

Sur le plan budgétaire et fiscal, l'année 1984 voit se poursuivre la politique de rigueur instaurée en 1983.

Les impôts nouveaux décidés en mars 1983 sont reconduits et légèrement alourdis, les cotisations sociales relevées sensiblement. Aussi, pression fiscale et taux de prélèvements obligatoires dans le PIB se seraient accrus ; les ménages supportent la majeure partie de cet effort supplémentaire.

La politique de maîtrise des dépenses des Administrations s'est poursuivie, tant en ce qui concerne la masse des salaires bruts des agents de l'État et des Collectivités Publiques qu'en ce qui concerne les prestations servies par les Organismes de Sécurité Sociale.

Compte tenu, cependant, de la croissance incompressible de la charge de la dette, le besoin de financement des Administrations Publiques devrait avoir peu varié cette année.

Sur le plan monétaire et financier, le taux de liquidité de l'économie aurait continué de baisser. La poursuite du développement du marché financier y a largement contribué, l'État et les institutions financières augmentant fortement leurs émissions. Cette évolution a permis une réduction de la part monétaire du financement du déficit de l'État et l'accroissement de la part des crédits financés par ressources stables dans l'ensemble des crédits bancaires, dont la progression se ralentit.

1. Les recettes des administrations publiques

1.1 Les recettes fiscales

En 1984 l'évolution des rentrées fiscales s'explique pour l'essentiel par l'évolution de l'assiette de l'impôt. Cependant de nouvelles mesures ont concerné d'une part les impôts sur les produits avec la disparition de la taxe sur les tabacs et l'alourdissement de la fiscalité pétrolière et d'autre part l'impôt sur le revenu des ménages par aménagement du barème.

Les *impôts indirects* s'accroissent en 1984 de 9,8 % en moyenne annuelle, chiffre à rapprocher de la croissance de 9,0 % de la valeur du produit intérieur brut. Ce chiffre global recouvre un accroissement modéré des recettes de TVA (8,1 %), alors que les impôts sur les produits sont en forte augmentation (15,0 %). La taxe à la valeur ajoutée est assise, pour sa plus grande part, sur les dépenses des ménages sur le territoire qui progressent faiblement en 1984 (7,9 %). En outre, l'évolution conjoncturelle de la composition de la consommation, en période d'érosion du pouvoir d'achat (réduction des achats de biens durables au profit des services) réduit les recettes de TVA, car les produits manufacturés supportent des taux d'imposition plus forts que les services. Aussi n'est-il pas étonnant de voir baisser la part de la TVA dans le PIB en 1984.

La forte croissance des impôts sur les produits s'explique par le jeu en année pleine de la taxe parafiscale sur les produits pétroliers instituée en 1983 au profit de la Caisse Nationale de l'Energie. Elle s'explique aussi par l'augmentation du barême à la fois de cette taxe, et de la taxe intérieure sur les produits pétroliers, dont une partie compense comptablement l'abrogation de la taxe sur les tabacs en juillet dernier. Au total, les impôts indirects s'accroissant

Impôts reçus par les administrations publiques

Niveau 1983 (Milliards de F)	Part en % en 1983		Evolutions % 1983 83.I	83.II	MA	1984 84.I	84.II*	MA*
575,6	60,9	Impôts liés à la production *dont :*	3,1	3,7	9,7	5,8	3,8	9,8
355,0	37,5	- TVA	2,3	3,8	8,8	4,7	2,7	8,1
131,4	13,9	- Impôts sur les produits	7,6	5,2	12,7	11,0	2,1	15,0
370,3	39,1	Impôts courants sur le revenu, le patrimoine et le capital *dont :*	6,2	4,5	11,1	5,8	4,2	10,4
61,7	6,5	- Sociétés	-0,1	0,4	0,8	3,9	10,3	9,5
281,9	29,8	- Ménages et entrepreneurs individuels	10,5	4,7	17,6	8,0	2,3	11,9
945,9	**100**	**Total des recettes fiscales**	**4,3**	**4,1**	**10,2**	**5,8**	**4,0**	**10,0**

de 0,8 % de plus que le PIB, la pression fiscale indirecte, rapport impôts indirects/PIB total, s'accroît dans les mêmes proportions et passe de 15,4 % en moyenne annuelle 1983, à 15,5 % en 1984.

Les ***impôts directs*** s'accroissent de 10,4 % en 1984. Le rendement de l'impôt sur les bénéfices des sociétés s'accroît modérément (+ 9,5 %), surtout si on le compare à l'amélioration des résultats des entreprises en 1983. Ce faible rendement s'explique par les reports sur l'exercice 1983 de pertes enregistrées au cours des exercices antérieurs. Comme les résultats des entreprises poursuivent leur amélioration en 1984, la pression fiscale directe sur les sociétés (rapport des impôts directs au revenu disponible avant impôts de la même période) se réduit fortement, et revient de 22,3 % en 1983 à 18,9 % en moyenne annuelle 1984. Au contraire, les impôts directs sur les ménages progressent vivement (+ 11,9 %), plus rapidement que leur revenu disponible avant impôts de 1983 (+ 9,6 %). Cette différence d'évolution provient des aménagements apportés aux impôts sur le revenu dans la loi de finances de 1984 : extension de l'assiette et augmentation du taux de la majoration progressive conjoncturelle, élargissement de l'assiette de la contribution sociale de solidarité de 1 % sur le revenu imposable. Comme, avant impôts, le revenu disponible brut des ménages ne s'accroît en 1984 que de 7,6 %, la pression fiscale directe sur les ménages et entrepreneurs individuels (rapport des impôts directs au revenu disponible brut avant impôts de la même période) augmente de 0,3 point passant de 8,4 % à 8,7 %.

Tous comptes faits, la pression fiscale, ensemble des impôts rapportés au PIB total, s'accroît en moyenne annuelle de 0,3 point et passe de 24,8 % à 25,1 %.

2.2 Les cotisations sociales

L'évolution des cotisations sociales s'analyse d'une part à partir de l'évolution de leur assiette, c'est-à-dire pour l'essentiel de la masse des salaires reçus par les ménages et d'autre part par l'aménagement des taux et, le cas échéant, le relèvement du plafond dans la limite duquel ces taux s'appliquent.

Taux de cotisations sociales (pourcentage des salaires et traitements bruts)

	Employeur		Salarié	
	applicable dans la limite d'un plafond	applicable à la totalité du salaire	applicable dans la limite d'un plafond	applicable à la totalité du salaire
Du 1.1.1983 au 30.06.1983	22,33	20,51	4,48	8,98
Du 1.7.1983 au 31.12.1983	22,33	21,11 (1)	4,48	9,38 (1)
Du 1.1.1984 au 31.03.1984	16,88 (3)	25,71 (3)	5,48 (2)	9,38
Du 1.4.1984 au 30.09.1984	16,88	25,71	4,98 (5)	10,08 (4)
De 1.10.1984 au 31.12.1984	16,88	25,81 (6)	4,98	10,08
Moyenne 1983	22,33	20,81	4,48	9,18
Moyenne 1984	16,88	25,74	5,11	9,91
Taux de croissance 1984/1983	-24,4	23,7	14,0	7,9

(1) Cotisation ASSEDIC relevée de 1 point au 1er Juillet 1983 (0,6 à la charge des employeurs, 0,4 à la charge des salariés).
(2) Augmentation de 1 point de la cotisation d'assurance vieillesse des salariés
(3) Déplafonnement de la cotisation maladie due par l'employeur.
(4) Relèvement de 0,2 % de la cotisation ASSEDIC, création d'une cotisation de 0,5 % s'appliquant aux rémunérations dans la tranche comprise entre une fois et quatre fois le plafond.
(5) Compensation du (4).
(6) Augmentation de 0,1 point de la cotisation au fonds de garantie des salaires.
Le Plafond de la Sécurité Sociale a été augmenté successivement de 3,1 % au 1er Janvier 1984 et de 4,7 % au 1er juillet.

Cotisations sociales reçues par les administrations publiques

Part en % en 1983		1982	1983			1984			Part en % en 1984
		MA	83.I	83.II	MA	84.I	84.II	MA	
66,1	Employeurs	17,3	5,7	4,4	12,3	3,2	7,4	9,3	64,9
26,7	Salariés	22,6	5,8	8,4	14,1	9,9	4,7	17,0	28,1
7,2	Non salariés	18,5	9,8	6,6	18,8	3,4	2,3	8,0	7,0
100	**Total**	**18,8**	**6,0**	**5,7**	**13,2**	**5,0**	**6,3**	**11,3**	**100**

La croissance de la masse salariale reçue par les ménages est en net ralentissement du fait de la baisse des effectifs salariés et de la progression très modérée du taux de salaire (cf. chapitre 7). Ce ralentissement ne se retrouve pas dans l'évolution des ***charges sociales des salariés*** dans la mesure où de substantielles modifications de taux sont intervenues en cours d'année et où le plafond a été relevé de 8,9 % en moyenne annuelle soit nettement plus que la progression du taux de salaire moyen. Effet en année pleine du relèvement de 0,4 point au 1.07.1983 de la cotisation ASSEDIC, augmentation de 1 point de la cotisation vieillesse au 1er janvier, alourdissement des cotisations ASSEDIC au 1er avril dans le cadre de la mise en place du nouveau système d'assurance chômage : en moyenne sur l'année le taux salarié applicable dans la limite du plafond s'accroît de 14 % tandis que le taux applicable à la totalité du salaire augmente de 7,9 %. Les charges des salariés progressent donc très fortement (+ 17,0 % en moyenne annuelle) soit presque trois fois plus vite que les salaires reçus par les ménages. Le profil infra annuel des cotisations salariés reflète fort bien les mesures intervenues sur les taux : forte croissance au premier et deuxième trimestres, ralentissement au second semestre.

De leur côté, les ***charges sociales des employeurs*** augmentent de 9,3 % en moyenne annuelle en 1984, soit à un rythme nettement plus modéré que les années précédentes. Cette progression reste néanmoins plus rapide que celle des salaires versés (+ 6,5 %). Le jeu en année pleine du relèvement de 0,6 point de la cotisation ASSEDIC au 1er juillet 1983, l'augmentation du plafond, contribuent à expliquer cet écart. La mesure de déplafonnement de la cotisation maladie, conçue pour être globalement neutre pour l'ensemble des entreprises, pourrait être à l'origine du profil atypique des cotisations employeurs au cours de l'année 1984, les difficultés de mise en place expliquant les faibles rentrées du début d'année suivies d'un rattrapage en fin d'année.

Au total l'année 1984 est marquée par la poursuite d'un fort accroissement des charges sociales et de la part payée par les salariés. Ceux-ci payent en 1984 28,1 % des cotisations sociales, au lieu de 26,7 % en 1983.

*

* *

Les recettes des administrations publiques, constituées pour l'essentiel des impôts et des cotisations sociales, voient donc leur part dans le PIB total s'accroître notablement en 1984. Au vu des informations actuellement disponibles, le taux des prélèvements obligatoires dans le PIB s'élèverait de 0,6 point en moyenne annuelle et atteindrait 44,8.

2. Les dépenses des administrations publiques

1984 voit se poursuivre l'effort de maîtrise des dépènses publiques initié en 1983. Hormis la croissance incompressible de la charge de la dette qui passe de 68,5 milliards en 1983 à 82,4 milliards en 1984, les grands postes de la dépense publique connaissent en 1984 une évolution en termes réels, mesurée avec l'indice des prix de la consommation des ménages des comptes nationaux trimestriels (cf chapitre 7, tableau "pouvoir d'achat"), comparable à celle de 1983. Nous nous limiterons ici à l'analyse des salaires et des prestations sociales versés par les administrations publiques qui, seuls, se prêtent au suivi conjoncturel.

Selon les premières indications disponibles, la masse des ***salaires bruts*** versés par les administrations publiques progresse en 1984 de 9,2 % en moyenne annuelle après 11,4 % l'an dernier, soit de 1,7 % en termes réels selon l'indice des prix de la consommation après 1,8 % en 1983. L'interprétation de la statistique est compliquée du fait du versement en mars 1984 d'une prime uniforme de 500 F au titre du maintien du pouvoir d'achat en 1983. Cette prime représente environ 0,5 % de la masse salariale. Si on la rattache à 1983, le niveau de 1983 s'accroît de 0,5 %, celui de 1984 baisse d'autant, et la progression de la masse des salaires en termes réels est ramenée à 0,7 %, ce qui correspond, compte tenu d'une augmentation des effectifs de 0,5 %, à une légère progression (0,2 %) du pouvoir d'achat en masse par tête des agents de l'Etat et des collectivités publiques.

Après la forte réduction en termes réels de la croissance des prestations servies par les organismes de Sécurité Sociale en 1983 (+ 2,7 % après + 7,8 % en 1982), la croissance du volume des ***dépenses sociales*** se poursuit sur la tendance de 1983 (+ 2,5 % en 1984). Cette évolution d'ensemble recouvre des mouvements contrastés selon les risques couverts.

Prestations versées aux ménages par les circuits de Sécurité Sociale

Taux de croissance semestriels

Part en % dans le total 1983		1982	1983			1984		
		MA	83.I	83.II	MA	84.I	84.II	MA
36,3	Santé	18,1	5,6	5,5	10,9	4,0	5,9	10,0
40,9	Vieillesse	17,8	6,1	6,4	13,3	5,7	3,4	10,8
10,5	Chômage	36,5	8,8	7,8	19,8	6,1	7,2	14,0
12,3	Famille	20,9	5,3	1,0	8,0	3,1	2,7	5,0
100	**Total**	**19,9**	**6,1**	**5,5**	**12,4**	**4,8**	**4,6**	**10,1**

Les dépenses des organismes de Sécurité Sociale au titre de la ***santé*** s'accroissent un peu plus vite en volume en 1984 (+ 2,4 %) qu'en 1983 (+ 1,4 %). Cette légère accélération peut s'expliquer par les circonstances exceptionnelles qu'avait connue 1983 (grève des internes des hôpitaux) et par un effet transitoire lié à la mise en place du système du budget global dans les hôpitaux publics (en particulier, le raccourcissement des délais de facturation des hôpitaux en fin d'année gonfle la statistique du quatrième trimestre). La tendance fondamentale qui préside à l'accroissement des dépenses de santé est toujours à l'oeuvre : l'augmentation du nombre des actes et des prescriptions, liée à la démographie de la profession médicale n'est que partiellement compensée par le ralentissement de la progression des honoraires médicaux et du prix des médicaments.

Le taux de croissance annuel des prestations ***vieillesse*** est de 10,8 % en 1984, soit de 3,2 % en volume. Cette progression élevée reflète l'augmentation du nombre des retraités, qui résulte à la fois du mouvement démographique et de l'abaissement de l'âge de la retraite, ceci malgré les faibles revalorisations des pensions du régime général (+ 1,8 % au 1er janvier et + 2,2 % au 1er juillet).

Le pouvoir d'achat de la masse des ***prestations familiales*** se réduit de 2,2 % en 1984 après 1,3 % en 1983, du fait de la stabilisation à un niveau bas du nombre des naissances et des relèvements modérés de la base mensuelle des allocations familiales (+ 2,35 % au 1er janvier et 1er juillet).

Enfin la croissance du volume des prestations chômage et préretraite se ralentit assez nettement en 1984 (+ 6,1 % après + 9,5 % en 1983). Ceci tient à une légère baisse du nombre des préretraités et à la mise en place de la réforme du système d'indemnisation du chômage au 1er avril 1984, mais la progression en volume reste forte, les effectifs de chômeurs indemnisés augmentant parallèlement au nombre des demandeurs d'emploi en fin de mois.

*

* *

Un nouveau système d'indemnisation du chômage est entré en vigueur en 1984. Il se caractérise par une distinction entre ce qui relève de l'assurance-chômage, gérée par les partenaires sociaux et alimentée par les cotisations des entreprises et des salariés et ce qui dépend d'un régime de solidarité financé par l'Etat. Ceci s'accompagne d'une réduction des taux d'allocation et des durées d'indemnisation notamment pour certaines catégories du système d'allocation chômage(1) ou de certaines autres renvoyées vers le régime de solidarité.

Le régime d'allocation chômage comprend deux allocations : l'allocation de base et l'allocation de fin de droits. Par rapport à l'ancien système, on a les différences suivantes : suppression de l'allocation spéciale après licenciement économique, suppression du délai de carence "indemnité de licenciement". Une dégressivité est instaurée pour les périodes de prolongation.

Le régime de solidarité prévoit la prise en charge par l'Etat des dépenses afférentes aux préretraites ayant fait l'objet de dispositions contractuelles qui l'engagent : contrats de solidarité, de préretraite-démission et de préretraite progressive, conventions du FNE, convention de protection sociale de la sidérurgie. Il prend également en charge les chômeurs en formation, l'aide aux chômeurs créateurs d'entreprises et enfin les personnes exclues du régime d'assurance, ce qui donne lieu à la création de deux nouvelles allocations :

- une allocation d'insertion (jeunes de 16-25 ans, femmes seules...) qui se substitue aux allocations forfaitaires de l'ancien régime des ASSEDIC. Elle est versée pendant une durée maximale d'un an aux personnes qui n'ont pu s'ouvrir des droits supérieurs à trois mois d'indemnisation au régime d'assurance ;
- une allocation de solidarité qui se substitue à l'"aide de secours exceptionnel" de l'ancien régime des ASSEDIC; Elle est destinée aux chômeurs de longue durée sortant de l'assurance-chômage et justifiant de cinq ans d'activité salariée et de certaines conditions de ressources. Elle est attribuée par périodes de 6 mois renouvelables.

Ce nouveau régime est entré en vigueur le 1.4.1984. Les institutions gestionnaires de l'assurance-chômage (UNEDIC-ASSEDIC) étant confirmées dans leur existence, un guichet unique est instauré. A cet effet une convention entre l'Etat et l'UNEDIC confie à cette dernière la gestion du revenu de remplacement des travailleurs privés d'emploi (allocations d'assurance, de solidarité, d'insertion, ainsi que les préretraites à la charge de l'Etat).

Il est encore difficile d'apprécier globalement l'impact en 1984 de ces modifications, la transition se faisant progressivement entre l'ancien et le nouveau régime (les allocataires en cours au 1.4.1984 continuaient de recevoir leurs anciennes allocations jusqu'à l'expiration de leurs droits). On a pourtant tendance à penser que ce nouveau système a dû freiner la progression des prestations chômage.

(1) Par exemple : pour un chômeur ayant moins de 50 ans et ayant eu 6 mois d'application préalable dans les 12 derniers mois, la durée maximale d'indemnisation, toutes allocations confondues, est ramenée de 21 à 15 mois. Par contre, dans des conditions identiques, s'il a plus de 50 ans, la durée maximale est toujours de 21 mois.

Salaires et prestations sociales représentent environ 75 % des dépenses des collectivités publiques. Compte tenu d'une forte progression de la charge de la dette et d'une stabilité du volume des achats de biens et services, le besoin de financement des administrations publiques, en pourcentage du PIB total, devrait rester, en 1984, proche de son niveau de 1983 (autour de 3,3 %).

3. Le contexte monétaire et financier

3.1 Le réglage du taux de liquidités de l'économie

Pour 1984, l'objectif affiché était de contenir l'évolution de la quantité de monnaie (M2R) détenue par les résidents à l'intérieur d'une fourchette de 5,5 %-6,5 % en glissement soit un net ralentissement par rapport aux 9 % affichés l'an dernier. Compte tenu des aléas qui affectent la mesure du stock de monnaie en fin d'année le respect de l'objectif est apprécié entre les moyennes trimestrielles centrées sur décembre. Cette statistique n'est pas encore disponible au moment de la rédaction de cette note.

Toutefois l'estimation qu'on peut d'ores et déjà avancer pour la croissance en moyenne de la masse monétaire[1] sur l'année 1984 (environ 8 %) serait en retrait d'environ 1 point sur l'évolution nominale du PIB (+ 9 %). Le taux de liquidité se maintient donc en 1984 sur la tendance déclinante observée depuis 1978. Ce résultat reste vrai pour un agrégat plus large, M3R, qui englobe notamment au delà de M2R les placements dans les caisses d'épargne et qui depuis plusieurs années croît légèrement plus vite que ce dernier.

Un point controversé dans la période récente a été de savoir si l'innovation financière et notamment le développement des gestions collectives (SICAV et Fonds commun et placement de court terme) ne remettait pas en cause le contrôle de la liquidité de l'économie. Ces placements ont de fait fortement augmenté cette année. Cependant la baisse des cours induite par les désinvestissements des mois de novembre et décembre a toutefois bien montré les limites d'une assimilation de ces placements à des liquidités.

En revanche il semble envisageable d'étendre le concept d'actif liquide aux seules obligations à sortie courte qui se rapprochent beaucoup des bons d'échéance équivalente. La construction d'un agrégat incluant au-delà de M3 les obligations à moins de deux ans fait apparaître pour le taux de liquidité une tendance décroissante similaire à celle mesurée sur des agrégats plus étroits.

	1980	1981	1982	1983	1984*
Taux de liquidité M3R+obligations à moins de 2 ans/PIB	84,0 %	83,9 %	81,7 %	82,0 %	80,8 %

De 1980 à 1984 et de manière graduelle la liquidité a été sensiblement réduite. Son contrôle est une constante de la politique économique sur moyenne période. Les résultats en sont perceptibles de manière assez largement indépendante des conventions de mesure.

En l'absence de données sur la fin de l'année, l'analyse des composantes des liquidités et de leurs contreparties sera limitée aux 10 premiers mois de l'année.

(1) Le ralentissement constaté fin octobre sur le rythme d'évolution de M2R où même de M3R (- 5 points par rapport à l'exercice précédent) a été partiellement compensé en fin d'année par une brusque création de liquidités en raison de facteurs particuliers : faiblesse du marché financier en décembre, configuration des jours chômés de fin d'année qui est à l'origine d'un float important à la date d'arrêté.

3.2 Les liquidités par agent

Le ralentissement de l'évolution de l'ensemble des liquidités se retrouve sur tous les agrégats. Après un sensible redressement observé en 1983 les liquidités détenues par les sociétés plafonnent en 1984 avec une évolution heurtée au trimestre le trimestre. Les entreprises ont donné la préférence aux gestions collectives de court terme pour placer leurs disponibilités même si un renversement de tendance est à noter à la fin de l'année (sans que les chiffres soient encore disponibles).

Evolution des liquidités

glissements en rythme annuel (en %)

	1982	1983	1984				
			84.1	84.2	84.3	10 mois 84	Encours (1)
Ensemble des liquidités des résidents (M3R)	11,3	10,9	4,9	8,6	7,4	6,0	2770
dont :							
*détenues par les ménages	11,4	9,5	7,2	7,7	7,4	6,8	2295
- dépôts à vue	12,8	6,5	17,8	8,3	1,1	6,3	461
- placements	11,3	10,7	4,7	7,8	9,9	7,3	1644
*détenues par les sociétés	11,1	18,5	-4,3	14,6	1,4	-0,6	345
- dépôts à vue	8,4	26,9	-11,9	16,2	0,6	-5,2	193
- placements	14,4	6,8	4,2	17,2	-2,7	4,3	146
Liquidités des non résidents	23,5	21,1	-13,0	34,0	73,5	23,4	141
dont : en francs	6,2	15,2	-24,0	72,2	34,7	19,8	22

(1) encours fin octobre 1984 Mds de F-CVS

Source : Banque de France

L'évolution des liquidités détenues par les ménages correspond à une stabilisation de la valeur réelle de leur encaisse en 1984 par rapport à 1983. Ce ralentissement (l'encaisse réelle avait augmenté en 1983 de 0,7 %) porte dans des proportions comparables sur les dépôts à vue et sur les placements liquides, ces derniers conservant un rythme légèrement plus rapide. Au trimestre le trimestre des compensations apparaissent entre ces deux types d'actifs notamment en début d'année, les dépôts à vue se reconstituant après avoir alimenté les nouveaux CODEVI dans les derniers mois de 1983.

Une des raisons du ralentissement de la formation des liquidités est le fort développement du marché financier qui a réédité ses remarquables performances de 1982 et 1983 avec une progression d'environ 30 % des émissions nettes d'obligations après 31 % en 1983 et 43 % en 1982. En 1984 la progression du montant des émissions d'obligations repose essentiellement sur l'offre de titres du secteur public et du secteur financier qui y est fortement incité par le dispositif d'encadrement du crédit. La demande qui vient équilibrer cette offre est sensible à la hiérarchie des taux d'intérêt vis à vis des placements liquides et à leur niveau en termes réels. De plus le développement de l'intermédiation des gestions collectives de court terme a sans doute contribué à accroître la liquidité des placements financiers dans l'esprit des souscripteurs tout en proposant des commodités de gestion et une certaine diversification des risques.

Le marché financier

Milliards de F

Emissions brutes d'obligation (1)	1982	Part en %	1983	Part en %	1984	Part en %
Administrations publiques	47	30	62	31	96	39
dont : Etat	(40)	(26)	(51)	(26)	(85)	(34)
Institutions financières	77	50	99	50	119	48
dont : IF bancaires	(53)	(34)	(60)	(30)	(73)	(29)
Sociétés non financières	29	19	35	18	33	13
GEN	(20)	(13)	(22)	(11)	(17)	(7)
Autres sociétés	(9)	(6)	(13)	(7)	(16)	(6)
Emissions étrangères	2	1	2	1	1	-
TOTAL	155	100	198	100	249	100
Emissions nettes de remboursement (1)						
Obligations	116		152		198	

(1) y.c. titres participatifs

Source : Crédit Lyonnais

3.3 Les contreparties de M2R

En 1983 la masse monétaire avait enregistré une croissance de 11,2 %. Le développement de l'endettement des agents intérieurs vis à vis du système bancaire résident (crédit interne net) avait contribué à la création de 13 points de masse monétaire. Le déficit extérieur avait quant à lui causé la destruction de 2 points de masse monétaire.

Crédit interne net

Mds de F. - CVS

	1982	1983		1984	
	déc. 1982	GA %	déc. 1983	oct. 84/ déc. 1983 (1) %	oct. 1984
Crédit interne net	1554	13,7	1768	4,8	1838
- Créances sur le trésor public	223	29,6	289	8,8	310
- Créances sur l'économie ..	1647	11,9	1843	9,5	1987
dont : crédits bancaires ...	1584	11,6	1768	9,5	1907
- Ressources stables et divers nets (non CVS) ..	-293	ns	-335	ns	-462

(1) en rythme annuel

Source : Banque de France

En 1984 le rééquilibrage de la balance des paiements a pour conséquence une quasi neutralité des opérations avec l'extérieur sur la création monétaire (1). Le ralentissement de la croissance du stock de monnaie résulte donc du fort ralentissement du crédit interne net. Sa décélération est acquise sur toutes ses composantes et le plus spectaculairement sur les créances sur le Trésor Public. Ainsi, le financement monétaire du Trésor pourrait s'élever à moins de 30 milliards pour 1984 (contre 56 milliards en 1983). Cette évolution résulte du développement des émissions de titres de l'Etat. Cet argument vaut également pour les banques dont les émissions d'obligations et plus généralement l'accroissement des fonds propres se sont accrus (poste ressources stables du tableau "crédit interne" qui vient en déduction des autres composantes).

Il reste que le rythme de distribution du crédit bancaire a lui aussi fléchi. Pour les particuliers le ralentissement a essentiellement touché le crédit à l'habitat alors que le crédit à la consommation, qui concerne des encours beaucoup plus faibles, connaissait au contraire une légère reprise en 1984.

Les crédits bancaires aux entreprises

Glissements en rythme annuel %

	1982	1983	Année 1984				
			84.1	84.2	84.3	9 ou 10 mois 84 1/	Encours 2/
Total des crédits bancaires aux entreprises	16,6	11,6	6,9	10,8	10,8	9,5	1.414
dont :							
- Crédits de trésorerie	18,2	8,6	0	9,9	6,1	6,0	469
- Crédits d'équipement	12,6	12,5	11,9	11,8	13,3	12,9	504
- Crédits à l'exportation 3/	21,5	17,0	4,5	7,6	10,3	5,2	324
dont : résidents	15,7	12,5	-11,9	-5,8	1,3	-5,5	118

Source : Banque de France

1/ 9 mois 1984 seulement pour le total des crédits, mais 10 mois pour les décompositions.
2/ encours fin Octobre 1984 sauf pour le total des crédits - Mds de F-CVS.
3/ résidents et non résidents

Les crédits bancaires aux particuliers

Glissements en rythme annuel %.

	1982	1983	1984			10 mois 1984	Encours (1)
			84.1	84.2	84.3		
Crédits de trésorerie	25,8	9,1	12,2.	12,6	11,4	13,0	96
Crédits à l'habitat	12,0	11,8	5,9	9,3	11,7	9,4	490
Total	14,0	11,4	6,9	9,9	11,6	9,9	586

(1) encours fin octobre 1984 (Mds de F. - CVS)

Source : Banque de France

Si les utilisations de crédits d'équipement n'ont pas connu d'inflexions sensibles, les entreprises réduisent de nouveau en 1984 leur recours aux crédits de trésorerie dont le rythme de progression revient à 6 % après 8,6 % en 1983 et 18,2 % en 1982. Cette évolution est d'autant plus notable que, par ailleurs,

(1) Prise globalement la contrepartie extérieure n'évolue que peu : + 6,1 Mds entre décembre 1983 et octobre 1984. Par contre sa composante reprenant le solde des créances et engagements de la Banque de France sur l'étranger (poste : "Or et Devises") progresse de 25 Mds et en contrepartie l'engagement net du secteur bancaire résident (hors Banque de France) s'accroît de 19 Mds.

les crédits à l'exportation enregistrent un freinage très marqué : les crédits directement consentis aux exportateurs français reculent en valeur absolue ce qui traduit partiellement un report de la distribution vers les clients étrangers (crédits acheteurs), mais globalement la croissance de l'ensemble des crédits à l'exportation, consentis à la fois aux fournisseurs et aux acheteurs qui était encore de 17 % en 1983, n'est plus que de 5 % (en rythme annuel) sur les 10 premiers mois de l'année.

Cette évolution très modérée de concours qui bénéficient en général de taux privilégiés et d'un traitement favorable dans le dispositif d'encadrement tient semble-t-il à deux causes. Tout d'abord la mise en place de nouveaux crédits se ralentit du fait de la réorientation géographique des exportations françaises vers l'OCDE et notamment les Etats-Unis et le Canada : les clients de cette zone financent eux-mêmes une part plus importante des achats qu'ils nous font que le reste du monde.

Par ailleurs la forte progression des dernières années se transmet maintenant aux remboursements ce qui minore d'autant l'évolution de l'encours.

Au total la propension des entreprises à recourir à l'endettement bancaire se réduit légèrement ce qui confirme bien l'amélioration de leur situation financière. Le ralentissement n'est toutefois pas tel qu'il suffise à expliquer l'absence de contrainte exercée par l'encadrement du crédit en 1984. En fait les banques ont largement utilisé la liberté qui leur était laissée d'accroître leur offre de crédit en proportion de leur collecte de ressources stables. C'est pour une bonne part le développement du marché financier qui a permis un fonctionnement souple du marché du crédit au cours de l'exercice passé.

Les prix à l'importation des marchandises

Evolution en %

1982		1983		Pondération		Année 1984					
GA	MA	GA	MA	1983*		84.1	84.2	84.3	84.4	GA	MA
9,9	**8,5**	**5,0**	**6,3**	**100**	**Total**	**6,3**	**-0,8**	**0,4**	**3,2**	**9,3**	**9,9**
11,5	11,9	13,8	10,7	14,0	Agroalimentaires	4,6	0,9	0,8	-1,0	5,4	12,6
16,5	12,7	0,4	3,9	5,9	Energie	5,1	0,8	-2,5	8,7	12,3	9,0
11,3	10,5	8,1	8,5	80,1	Manufacturés	2,5	2,2	3,1	1,4	9,5	10,1
					dont :						
8,8	10,1	9,2	7,6	26,5	Biens intermédiaires	2,3	4,0	0,6	1,5	8,6	11,3
15,7	10,5	2,1	4,9	29,6	Biens d'équipt prof.	3,8	0,1	3,7	2,7	10,6	9,0
14,3	14,5	11,8	12,9	6,3	Matériel de transport	3,2	-1,0	3,0	1,2	6,6	8,3
10,9	10,9	12,9	12,6	14,6	Biens de consommation	3,1	2,9	4,6	1,6	12,7	13,0
9,9	5,7	5,4	11,2	3,1	Biens d'équipement ménager	1,4	0,7	1,4	-2,4	1,0	2,2

* Parts dans les importations en volume

Prix du pétrole importé

Evolution (en %)

1982		1983			1984					
GA	MA	GA	MA		84.1	84.2	84.3	84.4	GA	MA
-3,7	-4,2	-13,0	-11,4	En Dollars	-0,4	-0,6	-2,1	-0,8	-3,8	-5,0
20,3	15,3	0,3	3,2	En Francs	1,0	-0,1	5,0	3,9	9,9	8,6